



FLASH-INFOS

Réunion SCPN à LILLE

La Défense, le 2 février 2024

Cher(e)s collègues,

Le SCPN, représenté par son secrétaire général Frédéric LAUZE et le 1er secrétaire général adjoint Michel CHABALLIER, s'est rendu ce jeudi 1er février à Lille au contact des collègues commissaires de la Zone Nord, assistés par notre collègue David MOREIRA, chef de l'OFAST Lille et secrétaire général adjoint du SCPN.

Nous avons pu échanger avec nos collègues chefs de service des différentes filières constituant la zone, ainsi que trois de nos collègues retraités qui nous ont fait le plaisir de leur présence.

La réforme de la Police Nationale a été le sujet principalement abordé, nos collègues faisant part de questionnements légitimes sur sa mise en place, à l'instar de nos collègues de la Zone sud : un manque de lisibilité, un sentiment de précipitation mais également des circuits d'informations désormais perturbés par une nouvelle structuration des services ont été évoqués. La nécessité de clarifier juridiquement ou à tout le moins administrativement la situation de chacune et chacun est apparue comme une attente forte.

Cette nouvelle organisation ne doit pas conduire également à un "reporting" encore plus accentué qu'il ne l'était jusqu'alors, ce mal endémique de notre institution devant trouver son remède dans une meilleure utilisation des outils numériques (type Resana) ainsi qu'une meilleure coordination des demandes.

Ces échanges confortent notre souhait, déjà exprimé, de la mise en œuvre rapide d'une mission nationale d'accompagnement et d'évaluation de la réforme de la Police Nationale. Les commissaires de police sont les premiers exposés pour sa mise en application, il est donc impératif qu'ils trouvent du sens au quotidien dans l'exercice de leurs missions, quelle que soit la filière et que les outils nécessaires leur soient donnés.

A l'issue de cette rencontre, nous avons procédé à l'élection de nos délégués zonaux, qui sont désormais Alice GASTELLU-ETCHEGORRY, Charlotte DEBRY et Prune GUESNIER, que nous remercions chaleureusement pour leur engagement au service de nos collègues et du corps du CCD.

Nous remercions également la directrice zonale, avec laquelle nous avons pu échanger et qui s'est montrée très à l'écoute des retours effectués par les collègues commissaires. Mme la directrice a légitimement rappelé la sensibilité des postes occupés au sein de sa zone (et parfois la difficulté à les pourvoir) partageant le souhait de donner à nos collègues les moyens utiles à leurs fonctions et le nécessaire allègement du "reporting" qui fait suite à la multiplicité des commandes, parfois redondantes.

Nous poursuivrons dans les semaines à venir nos déplacements dans les différentes zones ainsi qu'en région parisienne, afin de recueillir les attentes de nos collègues et leur faire part de notre action au quotidien.

L'actualité récente a de nouveau éprouvé nombre de nos collègues exerçant les différents métiers de la Police Nationale, qui ont répondu présents avec un haut niveau d'engagement.

S'agissant de l'avancement au grade de divisionnaire, nous avons interrogé le cabinet Ministre. L'absence de nomination de ministre de la Fonction publique retarderait l'arbitrage du ratio promu/promouvables, qui conditionne le nombre de collègues pouvant bénéficier de l'avancement.

Nous continuons à solliciter une réponse dans les meilleurs délais et vous tiendrons au courant en direct.

Celui-ci prouve, s'il en était besoin, la nécessité d'apporter des réponses aux aspirations des commissaires de police sur les sujets les concernant et vous pouvez compter sur notre détermination pour défendre au mieux vos intérêts ainsi que ceux du corps du CCD.

Pour nous rejoindre ou nous renouveler votre confiance, vous pouvez adhérer en cliquant sur le lien suivant : <https://le-scpn.fr/cotisations-en-ligne/> , ou envoyer un chèque à l'adresse suivante : SCPN - 1 et 2 Square Henri Régnauld - Tour Gambetta - 92400 COURBEVOIE - La Défense 6.

Pour rappel, lorsque vous adhérez, en plus de vous faire représenter pour vous défendre et vous protéger, vous bénéficiez aussi d'une protection juridique que nous sommes les seuls à proposer.

Merci de votre confiance et de votre soutien.



Déplacement Lille 01-02-2024

Bien sincèrement,

Le secrétariat général

Secrétaire général
Frédéric LAUZE
01 49 67 02 40/41
06.76.64.60.31
frederic.lauze@le-scpn.fr

1er Secrétaire Général Adjoint
Michel CHABALLIER
01 49 67 02 42
06.11.50.27.45
michel.chaballier@le-scpn.fr

Secrétaires Généraux Adjoints

Anouck FOURMIGUE
Hanane BAKIOUI
David MOREIRA
Laura ABRAHAMI

Retrouvez le SCPN : www.le-scpn.fr ou sur twitter @ScpnCommissaire

